

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mars 2011

LE CABINET TAJ CONSEILLE LE GROUPE ADVENT INTERNATIONAL DANS LA CESSION DU GROUPE SOPHIS A LA SOCIÉTÉ MISYS.

Advent International, un des leaders mondiaux du capital-investissement, a procédé à la cession du groupe SOPHIS, éditeur de logiciels de gestion des risques sur les marchés financiers, à la société Misys, une société internationale de logiciels et de services financiers.

Ariane Châteaux, avocat associée de Taj, et Olivier Venzal, avocat de Taj, ont conseillé Advent International sur le volet fiscal de la transaction.

Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure - 01 53 92 80 16

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

*Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.
Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr*

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about.